

Entrepreneurs, faites-vous aider

Pour accompagner les entrepreneurs qui rencontrent des difficultés, une nouvelle structure d'accueil va ouvrir ses portes à Paris demain. Ils y seront reçus gratuitement et de manière anonyme.

Perte d'un client, retards de paiement, problèmes de trésorerie : pour les chefs d'entreprise, les sources d'inquiétude sont nombreuses. Les inciter à réagir suffisamment tôt lorsqu'ils rencontrent des difficultés et les aider à trouver des solutions en leur apportant des conseils de spécialistes, c'est la mission du Centre d'information sur la prévention des difficultés des entreprises (CIP). Lancé il y a une quinzaine d'années à l'initiative des experts-comptables, le dispositif accueille plusieurs milliers d'entrepreneurs chaque année et compte aujourd'hui 64 centres sur tout le territoire. Une nouvelle antenne va ouvrir ses portes dans la capitale, au siège de l'ordre des experts-comptables de Paris Ile-de-France, demain. « L'idée est de pouvoir recevoir les chefs d'entreprise, et singulièrement ceux de TPE et PME, qui redoutent parfois de solliciter la cellule prévention des tribunaux de commerces, en territoire neutre », explique William Nahum, actuel président du CIP National et instigateur du projet. Pour répondre à leurs

questions, les CIP regroupent différents spécialistes bénévoles : experts-comptables et commissaires aux comptes, avocats et anciens juges des tribunaux de commerces. À leur demande, les entrepreneurs sont reçus gratuitement au cours d'entretiens anonymes. « On ne prend pas de notes et on ne constitue pas de dossiers pour rassurer les chefs d'entreprise », souligne le président du CIP National.

Des experts pour vous aider à trouver des solutions

Des représentants des chambres de commerces et des chambres de métiers peuvent aussi intervenir. « Nous travaillons également avec des cadres dirigeants à la retraite susceptibles d'apporter leur expertise sur certains sujets, complète William Nahum. Nous répondons aux questions du chef d'entreprise et nous pouvons l'orienter sur les solutions qui existent, par exemple s'il s'agit de difficultés circonstanciées voir s'il a la possibilité de diminuer son salaire, de mettre quelqu'un au chômage technique, ou solliciter la médiation interentreprises. »

Et parce que les difficultés d'une entreprise pèsent souvent très lourd sur le moral et la santé de ses dirigeants, les 200 bénévoles des CIP vont également être formés par les psychologues du réseau Aide psychologique aux entrepreneurs en souffrance aiguë (APESA). « Ils seront ainsi en mesure de repérer les personnes en situation de détresse ou présentant un risque suicidaire et de leur proposer un suivi de plusieurs séances chez un psychologue, financé par le CIP National », souligne le président.

Pour obtenir un rendez-vous auprès d'un CIP, il suffit de contacter le centre le plus proche en consultant la liste des lieux d'accueil sur le site national.

■ MARION PERRIER

EN SAVOIR PLUS

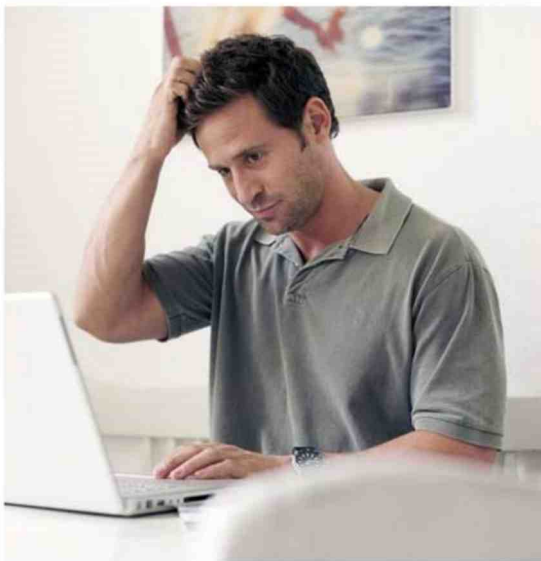
À CONSULTER

- Renseignements, trouver une antenne près de chez vous :

www.cip-national.fr

- Antenne parisienne :

50 rue de Londres, Paris 8



Des milliers d'entrepreneurs en difficulté sont accompagnés gratuitement et anonymement dans 64 centres répartis dans toute la France. (Stock4B/Photononstop.)